



### Les Chambres d'agriculture se mobilisent pour développer l'agroforesterie

Le 21 mai dernier, **le groupe Chambres d'Agriculture** a tenu à Paris, en partenariat avec d'autres structures de la recherche et du développement, une **journée nationale sur l'agroforesterie**, pratique consistant à associer des arbres aux cultures dans les parcelles agricoles. Les résultats des travaux conduits pendant deux ans dans le cadre **d'un projet financé par les fonds de l'agence de Développement Agricole et Rural** ont été présentés.

La journée a rassemblé **plus d'une centaine de participants**, élus et collaborateurs des Chambres d'Agriculture, mais aussi représentants du ministère de l'agriculture et de la pêche, du ministère en charge de l'écologie et de leurs services déconcentrés, représentants de la forêt, des Centres Régionaux de la Propriété Forestière, de la recherche et de structures associatives.

Le principal objectif du projet, initié en 2006, était de donner une **vraie impulsion pour le développement sur le terrain** de l'agroforesterie. Il s'agissait aussi de développer des outils de communication autour de l'agroforesterie, de continuer la recherche fondamentale, de mieux structurer les acteurs du terrain et de faire évoluer la réglementation autour de cette pratique. Plus d'une **centaine de parcelles agroforestières** sont maintenant en place dans **17 départements**, et **plus de 1000 hectares** ont été plantés en 2007 et 2008. Ce mouvement devrait continuer à s'amplifier puisque des projets sont **en cours dans une trentaine d'autres départements**.

Si les parcelles agroforestières existantes prouvent l'intérêt de cette pratique en produisant des bois de grande qualité sans perte de rendement des cultures, il est nécessaire de continuer à travailler pour **approfondir le bilan agro-environnemental et mieux comprendre les services que peut rendre l'agroforesterie aux agriculteurs et au monde rural**. Les Chambres d'Agriculture vont également poursuivre leurs efforts pour continuer à accompagner les agriculteurs dans leurs projets agroforestiers et pour continuer à **faire évoluer la réglementation**, en particulier afin que l'agroforesterie soit mieux prise en compte dans la politique agricole commune.

**« A l'heure où le monde agricole doit répondre à des enjeux alimentaires, environnementaux, territoriaux et sociaux, le groupe Chambres d'Agriculture doit se mobiliser pour développer une offre de conseil au service des agriculteurs et adaptée à toutes les agricultures. L'agroforesterie est un domaine stratégique pour les Chambres car elle répond à la multitude de ces enjeux à court, moyen et long terme. »** a déclaré Luc GUYAU, Président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture.

#### Contacts Presse

Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture  
Marie BESSON - [marie.besson@apca.chambagri.fr](mailto:marie.besson@apca.chambagri.fr)  
Tél : 01 53 57 11 37 – Fax : 01 53 57 11 94

Agence Albertine & Media  
Tél : 01 48 24 04 50  
Bertrand de Tilleul – [b.detilleul@albertine-media.fr](mailto:b.detilleul@albertine-media.fr)  
Clémence Rouzaud – [c.rouzaud@albertine-media.fr](mailto:c.rouzaud@albertine-media.fr)